



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 20 novembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 novembre 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 34
Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Christophe AVENA
Monsieur Jean-François DODET	Madame Céline TONOT	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Danielle JUBAN	Madame Brigitte POPARD	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Didier RELOT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent GOBET	Madame Monique BAYARD
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Philippe BELLEVILLE
	Madame Karine HUON-SAVINA	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Patrick CHAPUIS	Monsieur Rémi DETANG pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**Fondation Clément Drevon (FCD) – Demande de subvention pour l'année 2026**

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Clément Drevon (FCD) a pour objet de financer exclusivement la recherche médicale et l'assistance aux malades et plus précisément trois types d'activités :

- Des projets de recherche médicale translationnelle : de la recherche fondamentale à la recherche appliquée et notamment sur les domaines d'excellence dijonnais tels que figurant dans les classements internationaux ;
- Des projets de mobilité à l'international de jeunes chercheurs dijonnais en favorisant leur retour ;
- Des projets valorisant les données de santé, notamment et sans exclusive, en appui sur les différents registres de populations qui font de Dijon une ville pionnière dans ce domaine.

Dans le cadre du partenariat entre Dijon métropole et la Fondation Clément Drevon, son Président Monsieur Philippe Winter, a sollicité par courrier du 17 septembre 2025 (joint en annexe 1), une subvention de 150 000 € pour soutenir la croissance des activités de la fondation prévue pour l'année 2026.

Dotée d'un Conseil Scientifique de 13 experts hospitalo-universitaires et de chercheurs scientifiques dijonnais renforcés par des experts hospitalo-universitaires extérieurs, la Fondation Clément Drevon effectue des évaluations rigoureuses et impartiales. Elle exerce tous les 6 mois un contrôle rigoureux à la fois scientifique sur l'avancée des projets et financier sur le bon usage des allocations de ressources distribuées.

Depuis 2023, ce sont au total 27 dossiers qui auront été soutenus sur 40 dossiers candidats :

- Un budget global mobilisé de 2 180 K€ auquel la Fondation aura contribué pour 680 K€ ;
- 80% proviennent de Dijon : soit 25 projets sur lesquels ont été fléchés les concours de Dijon métropole à hauteur de 200 K€ depuis 2023 ;
- 4 dossiers de recherche médicale sur les soins à la personne et 1 projet pouvant aboutir à un dépôt de brevet ;
- 12 médecins ayant bénéficié d'un soutien à la mobilité à l'étranger ;
- 4 médecins qui ont bénéficié d'un soutien lors de leur retour à Dijon ;
- 1 chercheur chinois ayant une Bourse CIFRE en lien avec la startup dijonnaise CASIS.

Forte de ces premiers résultats, la Fondation Clément Drevon a initié un plan de communication pour accroître sa visibilité aux moyens d'articles dans les médias locaux illustrant le rôle de nouvel acteur et facilitateur de la recherche médicale à Dijon.

La campagne menée sur l'année 2025 concerne 12 projets retenus bénéficiant d'un soutien de 313 400 € de la Fondation Clément Drevon dont 100 000 € de subvention de la métropole pour une dépense budgétaire globale de 751 820 € (joint rapport d'activité, en annexe 2).

Au vu du rayonnement international de Dijon conféré par ces mobilités scientifiques, des partenariats noués en recherche avec les meilleurs établissements dans le monde et les perspectives offertes en matière d'avancées biomédicales dans la prise en charge des patients du territoire lors du retour des chercheurs, mais aussi la dynamique enclenchée pour accroître le nombre et la qualité des nouveaux projets, il vous est proposé de reconduire une subvention d'un montant de 100 000 € pour l'année 2026 à la Fondation Clément Drevon selon les modalités de versement spécifiées à l'avenant n°3 de la convention joint au présent rapport.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** à la Fondation Clément Drevon, une subvention de 100 000 € au titre de ses activités pour l'année 2026 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'avenant n°3 ainsi que toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'année 2026.

SCRUTIN

POUR : 40

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 6 PROCURATION(S)